

## Décision relative à une demande de changement de dénomination d'un produit phytopharmaceutique

---

*Vu les dispositions du règlement (CE) N° 1107/2009 du 21 octobre 2009 et de ses textes d'application,*

*Vu le code rural et de la pêche maritime, notamment le chapitre III du titre V du livre II des parties législative et réglementaire,*

*Vu la demande de changement d'un nom commercial du produit phytopharmaceutique **SIVAR***

*de la société LAINCO S.A.*

*enregistrée sous le n°2022-3258*

*La demande concerne le changement de nom d'un second nom.*

Le changement de dénomination du produit référencé ci-après **est accordé** en France.

<b>Informations générales sur le produit</b>	
<b>Noms du produit</b>	SIVAR
<b>Nouvelle dénomination du second nom</b>	FAZOXY
<b>Ancienne dénomination du second nom</b>	PORTERO
<b>Type de produit</b>	Produit de référence
<b>Titulaire</b>	LAINCO S.A. Pol. Ind. Can Jardi Av. Compositor Bizet 8-12 08191 RUBI BARCELONE Espagne
<b>Formulation</b>	Suspension concentrée (SC)
Contenant	250 g/L - azoxystrobine
<b>Numéro d'intrant</b>	930-2013.01
<b>Numéro d'AMM</b>	2161017
<b>Fonction</b>	Fongicide
<b>Gamme d'usage</b>	Professionnel

L'échéance de validité de la présente décision correspond à celle de l'autorisation du produit.

La présente décision peut être retirée ou modifiée si des éléments le justifient.

A Maisons-Alfort, le 16/12/2022

Pour le directeur général et par délégation  
La directrice des autorisations  
de mise sur le marché

DocuSigned by:  
*Marie-Christine DE GUENIN*  
D7F05C1BB83743A...